

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: CoolHeure S.A. en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 14.11.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **28.12.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Alain Lifmann, liquidateur, route de Saint-Cergue 4bis,
1260 Nyon
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs créances par écrit, avec pièces justificatives.

Charles-Edouard Henriod, Pierre-André Visinand, notaires
1260 Nyon

(04217896)